

# Les propositions du SNES sur les contenus de programme de technologie

## CINQUIÈME

Le nouveau programme de Sixième s'inscrivant dans la continuité du programme de « sciences et technologie » de l'école élémentaire, en classe de Cinquième il est indispensable de revenir à l'essence même de la discipline, notamment en passant par l'appropriation de l'utilisation des machines-outils.

### Trois grands axes

Conception-crédation • Production • Commercialisation.

### « Module » informatique (pouvant être lié au projet)

PAO • Notion de « traitement d'images » • Utilisation maîtrisée d'un moteur de recherche.

## QUATRIÈME

- Production d'un service : scénario actuel.
- Production d'un bien utilisant CAO-CFAO et modelleur volumique.

- « Module » pilotage de maquettes/automatisme (avec Automate).
- Utilisation raisonnée d'Internet et des moteurs de recherche.

## TROISIÈME

Réinvestissement de tous les acquis en vue d'une réalisation individuelle ou collective selon la démarche de projet d'un bien et d'une production d'un service. La démarche serait similaire, avec un contenu adapté au produit. Production « fabrication matière » (CAO-CFAO) et production « informatique » (animation, page Web, présentation). Le produit « fabrication » pouvant utiliser les automatismes.

La liaison avec les différents services de l'entreprise apporte une

approche de l'organisation du travail dans une entreprise. Ces connaissances spécifiques contribuent à développer positivement chez les élèves les outils nécessaires pour ses choix d'orientation.

L'évaluation des connaissances acquises par l'élève se ferait d'une part, au cours du processus de réalisation et des étapes définies, et d'autre part, par la présentation sous une forme choisie par lui (ou eux) du travail réalisé.

## Les propositions du SNES

Le groupe technologie du Snes propose une réelle rénovation des programmes s'appuyant sur l'existant et la réalité vécue dans les établissements. Ce sont là des pistes de travail qui doivent déboucher sur autre chose que les projets du cycle central proposés à consultation par le ministère au printemps dernier et dont nous refusons le contenu. Ces projets reflètent une grande méconnaissance des élèves de collège ; ils sont en rupture totale avec les programmes actuels et avec les pistes de travail pro-

posées dans les tableaux ci-dessous. Nous poursuivons notre action pour que ces projets soient abandonnés.

Nous souhaitons, sur chaque niveau, aborder un principe physique ou une technologie par l'intermédiaire d'un objet technique produit dans son contexte social, technique et historique. L'utilisation d'Internet – visant comme compétence la maîtrise de l'utilisation des moteurs de recherche – semble indispensable pour contribuer à réduire la fracture numérique.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification du besoin</li> <li>• Étude de marché (différents types de concurrence commerciale dont commerce équitable)</li> <li>• Réalisation et/ou présentation du CDCF</li> </ul>	Service commercial
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude des solutions existantes sur le marché (développement durable)</li> <li>• Recherche de solutions techniques</li> <li>• Représentations graphiques des choix techniques</li> <li>• Réalisation de maquettes et prototypes</li> </ul>	Bureau d'études
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du planning d'ordonnancement</li> <li>• Préparation et organisation des postes de travail</li> </ul>	Bureau des méthodes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production</li> </ul>	Atelier de fabrication
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle</li> </ul>	Service qualité
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commercialisation</li> </ul>	Service commercial
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion (pouvant prendre toutes formes multimédias)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recyclage</li> </ul>	

## Enquête • Programme Sixième

Le groupe technologie du SNES a lancé une enquête par courriel auprès des professeurs de technologie pour mieux cerner les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau programme de Sixième. Nous avons besoin de votre avis.

**Pour nous écrire : [techno@snes.edu](mailto:techno@snes.edu)**

## TECHNOLOGIE

## SOMMAIRE

- Extrait du compte rendu du SNES du CSE du 1<sup>er</sup> décembre p. 2
- Historique d'une manipulation : la saga des nouveaux programmes de Sixième pp. 2-3
- Tableau Cinquième-Quatrième-Troisième p. 4

CORÉDACTEURS : PATRICK BELLILAS, DIDIER BELLOUET, MARTINE CANAL, ROLAND CARIOU, DOMINIQUE DÉDALE DESCHAMPS, BORIS DUQUESNE, PHILIPPE JAMET, WILLY LEROUX, FRANCIS MUZARD, MICHEL PAYEN



Le SNES/FSU siège au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), organisme consultatif sur les textes réglementaires (programmes, grilles horaires, décrets d'application, etc.). Les avis du CSE n'en sont pas moins importants, notamment pour l'expression des positions de la profession (exemple : le vote contre le projet de loi Fillon). Le conseil se compose de 97 membres, représentant les différents personnels, les collectivités territoriales, les associations périscolaires, le MEDEF... et les organisations syndicales.

L'importance de la délégation d'un syndicat dépend directement du résultat des élections professionnelles.

En amont du CSE, le SNES rencontre les groupes d'experts, l'Inspection générale, les associations de spécialistes et essaie de faire évoluer les programmes et les textes lors des commissions spécialisées. Ce travail s'appuie sur les consultations des collègues syndiqués (enquêtes, stages, colloques...) et nos positions élaborées collectivement lors des congrès.

En adhérant au SNES, en votant et en faisant voter pour ses listes, vous lui donnerez plus de poids pour faire évoluer nos conditions d'enseignement, les programmes et faire évoluer positivement le système éducatif.

**Gisèle Jean**, Cosecrétaire générale

## Nouveaux programmes : une régression pédagogique



Le SNES s'est opposé aux nouveaux programmes de Sixième et aux projets de programmes du cycle central parce qu'ils remettent en cause la spécificité de la discipline : la démarche de projet intégrant le cycle de vie d'un produit, l'apport de connaissances et de compétences grâce à la fabrication, support pédagogique indispensable, la formation à l'outil informatique.

Dans les nouveaux programmes cette richesse est balayée au profit d'un retour à une conception dépassée de la technologie.

L'élève n'est plus acteur, il observe mais ne se confronte plus à la fabrication. Il passe de l'utilisateur éclairé à celui de consommateur dépourvu de tout sens critique.

Le SNES s'est battu contre la loi Fillon et la notion de socle commun, notamment pour que la technologie reste une composante de la culture commune et soit revalorisée dans l'enseignement au collège.

De surcroît, le programme de Sixième est imposé sans formation et sans financement, mais pas sans intérêt pour quelques entreprises privées de matériels pédagogiques ! ■

**Gisèle Jean**, cosecrétaire générale  
**Dominique Dédale-Deschamps**,  
responsable du groupe technologie

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
le 6 décembre, je me fais entendre !

# Historique d'une manipulation : la saga des

## Septembre 2002

Dans une conférence de presse, Luc Ferry annonce : « Nous avons donc décidé de faire procéder dans cette optique à une relecture des programmes de collège. Il ne s'agit pas d'élaborer de nouveaux programmes mais plutôt de faire ressortir dans les programmes actuels leur sens général, leurs objectifs essentiels, les notions et les références fondamentales. » Trois groupes d'experts sont mis en place. Pour la technologie, le groupe est présidé par le recteur Joutard.

## 2002-2003

La commission Joutard travaille principalement sur le programme de Troisième. La commission semble à l'écoute des problèmes rencontrés par la discipline, reçoit et échange avec les associations de professeurs

de technologie et les syndicats. En revanche, du côté ministériel, on voit déjà que ce n'est pas une simple « relecture » des programmes qui est souhaitée. Le ministère souhaite faire de la technologie une discipline d'orientation en installant trois options de technologie en Troisième.

## Septembre 2003

La commission Joutard remet son

rapport d'étape. Ce rapport est critiqué par le ministère qui voulait un changement de cap complet pour la technologie avec d'une part la disparition de la pédagogie de projet et un programme de Troisième qui prépare les élèves aux options technologiques de Seconde.

## Novembre 2003

Les quatre associations de professeurs de technologie (Assetec, Pagestec, AEAT et AEET) soutiennent le rapport Joutard et écrivent au ministre : « Le rapport d'étape remis au Conseil national des programmes doit pouvoir servir de base de travail solide pour revoir de façon sereine les programmes actuels, et envisager, sans rupture, les évolutions possibles. » Le SNES organise une table ronde le 5 novembre 2003, où sont présents Gisèle Jean cosecrétaire générale, l'ancien recteur et président de la commission P. Joutard, l'universitaire J. Lebeaume, et des représentants des quatre associations de professeurs de technologie.

## Fin 2003-début 2004

Le devenir de la technologie devient incertain. La commission Joutard ne travaille plus. On voit apparaître l'option « Découverte professionnelle ». Plusieurs projets de modifications de l'horaire de technologie en Troisième se succèdent, ainsi qu'une pression du ministère pour construire la technologie comme voie privilégiée d'orientation.

## Février 2004

La commission Joutard est déboutée, son travail rejeté par le ministère malgré notre soutien. Une nouvelle commission est créée. Elle est présidée par l'ins-



pecteur général de physique Daniel Secrétan. La nouvelle commission ne doit travailler que sur les programmes de Sixième et de Troisième, dans des délais très restreints, trois mois.

## Mars 2004

La commission Secrétan récuse la démarche de projet, le contenu s'oriente vers les sciences appliquées et la discipline est instrumentalisée pour préparer l'orientation. Les quatre associations de professeurs de technologie, le SNES et les trois autres principaux syndicats de l'enseignement (SE-UNSA, SGEN-CFDT et FERC-CGT) écrivent une lettre ouverte au président du Conseil national des programmes.

## Juillet 2004

Une nouvelle lettre dénonçant les projets de programmes et demandant de ne pas publier les programmes de Sixième est rédigée et envoyée au ministre. L'une des associations de professeurs de technologie ne signe pas la lettre commune et à dater de ce jour soutient les projets ministériels. Les projets de programmes de Sixième et de Troisième sont publiés en catimini par le ministère sur le site d'Eduscol fin juillet.

## Extrait du compte rendu SNES du CSE du 1<sup>er</sup> décembre

### Point 3 : projet d'arrêté fixant le programme de l'enseignement de technologie de Sixième des collèges.

Pour le SNES l'enjeu aujourd'hui est le maintien et le développement de la place de la technologie en collège dès la classe de Sixième. Nous souhaitons la stabiliser dans le système éducatif afin qu'elle ne soit pas fragilisée au moment où se discutent la loi d'orientation et les disciplines du socle commun. Il est très important d'intégrer la technologie dans la culture générale des élèves, qu'elle soit dispensée dans de bonnes conditions, c'est-à-dire en groupes réduits, avec du matériel adéquat pour tous les élèves. Pour nous, cette discipline est à la fois un facteur de réussite pour les élèves et un moyen d'accéder à une culture technologique.

Nous avons contesté la méthode de travail : constitution d'un premier groupe Joutard puis deuxième groupe Secrétan, des

délais très courts, une concertation bâclée, le peu de transparence. Nous n'avons pu obtenir les synthèses (fait extrêmement rare).

Notre syndicat a choisi de faire évoluer le texte de façon importante et nous sommes satisfaits de certaines évolutions comme la réintégration des TICE dans les missions éducatives de la discipline et le fait qu'elles deviennent objet d'enseignement.

Cependant, faute de concertation suffisante (signalée en juillet par une lettre intersyndicale au ministre, lettre restée sans réponse), nous proposons des amendements importants.

Nous conservons des doutes sur la réduction des disparités dans la mise en œuvre des programmes.

**Vote : Pour : 10, dont le SNALC • Contre : 3, dont le SGEN-CFDT • Abstentions : 25 dont le SNES et le SE-UNSA**

# nouveaux programmes de Sixième

## Septembre 2004

Multiplis prises de positions des associations et des syndicats sur les projets de programmes, seule l'Assetec se dit satisfaite du contenu des programmes. Sur Pagemec, liste très importante de diffusion des professeurs de technologie les projets de programmes provoquent un tollé quasi-général. La consultation officielle sur les programmes (qui doit se clore le 15 octobre) n'est toujours pas lancée au niveau national. Les associations et organisations syndicales écrivent une lettre au ministre pour déplorer les conditions d'organisation de la consultation. La consultation se met en place tant bien que mal. Le groupe technologie du SNES propose une analyse du préambule et des programmes de Sixième dans un supplément à *L'US* ([www.snes.edu/snesactu/IMG/pdf/8PTECHNO.pdf](http://www.snes.edu/snesactu/IMG/pdf/8PTECHNO.pdf)), *Technoflash* n° 8 ([www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id\\_article=478](http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id_article=478)).

## Octobre 2004

Les syndicats et associations sont reçus au cabinet : trois jours après la fin de la consultation, le groupe Secrétan annonce que toutes les académies ayant répondu, sauf deux, sont favorables aux programmes ! Étonnement général : comment a-t-on pu dépouiller en si peu de temps les milliers de pages renvoyées par les collègues (la consultation fait onze pages) ? Comment un projet unanimement décrié peut-il maintenant faire la quasi-unanimité ? La publication des synthèses des consultations académiques est demandée, le ministère fait la sourde oreille et refuse de les donner. On apprend que les deux académies « renégates », c'est-à-dire très opposées aux projets, sont Rennes et la Guyane. Mais l'académie de Dijon publie sa synthèse et on découvre qu'elle aussi est défavorable. Les collègues ayant participé à la rédaction des synthèses académiques d'autres académies dénoncent également l'imposture... Le SNES fait une déclaration au Conseil supérieur de l'éducation pour dénoncer cette procédure.

## Décembre 2004

Grâce aux multiples actions (cartons jaunes...) et contre-propositions, seul le programme de Sixième est présenté au Conseil supérieur de l'éducation. Les TIC qui avaient été éliminées du programme en tant qu'objets d'enseignement, refont leur apparition. Lors du CSE, le SNES se livre à une bataille d'amendements pour faire évoluer le texte (voir *Technoflash*



n° 10 ([www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id\\_article=556](http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id_article=556)), mais il reste toutefois très loin de nos aspirations : la démarche de projet disparaît et le nouveau programme fait la part belle aux sciences physiques. Voir *L'US* n° 611 du 17 décembre 2004 page 10 ([www.snes.edu/snesactu/IMG/pdf/us611-2.pdf](http://www.snes.edu/snesactu/IMG/pdf/us611-2.pdf)).

## Janvier 2005

Sans surprise, les nouveaux programmes sont publiés au *BO* et seront mis en œuvre à la rentrée 2005.

## Mars 2005

Le SNES est reçu par le groupe piloté par Secrétan pour la présentation des programmes de Cinquième et Quatrième. Il exprime son opposition à ces programmes à M. Secrétan et au ministère à plusieurs reprises, et demande qu'ils ne soient pas présentés au Conseil supérieur de l'éducation tels quels.

## Juillet 2005

Le SNES demande une audience à la DESCO sur ce point, sans réponse.

## Septembre 2005

Les enseignants doivent mettre en place les nouveaux programmes de Sixième sans avoir reçu de formation et sans avoir reçu de dotation. Les documents d'accompagnement que le ministère ne cessait d'annoncer paraissent en catimini sur Eduscol le 14 septembre.

Le SNES demande de nouveau à être reçu par le ministère sur cette question, sans réponse. Le 5 octobre, le SNES relance de M. Debbasch, nouveau directeur de la DESCO : pas de réponse. Mais les programmes ne sont pas passés au CSE à ce jour.

**Il a ainsi fallu deux ans et demi, deux commissions (une « démissionnée » et une « aux ordres »), l'appui d'une association aux positions minoritaires et une consultation tronquée, pour aboutir à ce nouveau programme. Un bel exemple de l'esprit**

**de concertation, de transparence et d'honnêteté dans lequel travaille le ministère !**

## En conclusion

Sur le fond, les nouveaux programmes de Sixième constituent une régression de 30 ans. C'est un retour à la grande époque du montage et démontage, de la targette pour certains, de l'agrafeuse pour d'autres. L'ancien programme de Sixième n'avait pas besoin de tels changements.

Sur la forme, cette réforme de la discipline, présentée comme une simple « relecture », met en difficulté de nombreux collègues dans leurs établissements : absence de formation, de dotation, de crédits... Ce n'est pas acceptable ! Le SNES est attaché à la culture technologique dès le collège. Culture centrée sur la démarche de projet qui permet à l'élève de développer son autonomie et de se confronter à la réalité par l'intermédiaire de la fabrication. ■

## Un feuilleton palpitant à suivre sur notre site

Lisez les derniers épisodes !

**La journée d'un professeur de technologie :**

[http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id\\_article=417](http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id_article=417)

**Les vacances de Monsieur Dindon :**

[http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id\\_article=557](http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id_article=557)

**Le Noël de Monsieur Dindon :**

[http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id\\_article=556](http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id_article=556)

**Monsieur Dindon et la positive attitude :**

[http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id\\_article=811](http://www.lille.snes.edu/Spip/article.php3?id_article=811)